

Communiqué de l'APCMA

16 janvier 2017

■ « **Donnez-nous les moyens de redynamiser l'apprentissage** », Bernard Stalter, président de l'APCMA

Ces dernières années, l'apprentissage a souffert de nombreuses contraintes. Les aides à l'embauche ont permis de compenser en partie mais son développement a été nettement ralenti. Or les entreprises artisanales sont devant des difficultés de recrutement et ont plus que jamais besoin de jeunes qualifiés.

Chacun le sait, l'apprentissage est la réponse la plus pertinente à l'insertion professionnelle des jeunes. L'apprentissage est également en mesure de répondre aussi aux attentes de ces nombreux français qui souhaitent changer de parcours dans leur vie professionnelle.

Enfin, le secteur de l'artisanat a surtout de nombreuses entreprises qui seront à reprendre dans les prochaines années. « La formation des nouvelles générations est un enjeu primordial afin d'éviter une situation difficile également pour les collaborateurs des chefs d'entreprises artisanales qui ne pourront céder leur entreprise faute de repreneur » rappelle le président Bernard Stalter.

Les chambres de métiers sont prêtes à participer à cette réflexion, pour faire prendre au plus grand nombre le virage de l'apprentissage et tout mettre en œuvre pour que l'entreprise artisanale se transmette, se développe et emploie.

Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

www.artisanat.fr